

WW provisoire

Ce certificat provisoire vous permet de circuler sur le territoire national pendant 4 mois si vous avez acheté un véhicule importé dont le dossier de demande d'immatriculation est incomplet ou acheté un véhicule neuf incomplet aux fins de carrossage,

Carte grise	étrangère
Facture d'achat ou déclaration de cession	Établie par le garage à l'étranger ou la déclaration de cession émis par le vendeur étranger à destination de l'acquéreur français
Certificat de conformité	De l'UE ou certificat de conformité National ORIGINAL, délivré par le constructeur.
Contrôle technique	Contrôle technique de moins de 6 mois
Quitus fiscal	A demander au service des impôts (pour véhicule à moteur arrivant de l'Union Européenne)
L'assurance	Attestation provisoire ou carte verte du véhicule
Permis de conduire du titulaire	Correspondant à la catégorie du véhicule immatriculé
Un justificatif de domicile	Datant de - de 6 mois, à l'adresse du titulaire qui va figurer sur la carte grise. (facture électricité, gaz, téléphone, eau - avis d'imposition - attestation assurance habitation - quittance de loyer d'un professionnel immobilier). Si personne hébergée : copie de la pièce d'identité de l'hébergeant ; copie justificatif de domicile de l'hébergeant ; une attestation d'hébergement
Pour les personnes morales	Le K-bis de moins de 2 ans et la pièce d'identité valide d'un gérant
Demande de certificat d'immatriculation	Complétée et signée au nom du titulaire.
Mandat d'immatriculation	Complété et signée au nom du titulaire.